

CARO LE MAG

PRINTEMPS 2023

#84



PAYSAGES

L'entretien pédagogique du Marais du Transbordeur

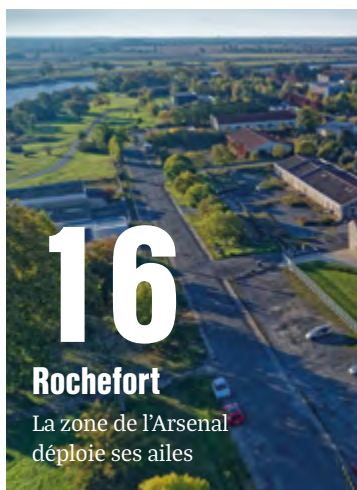
ROCHEFORT
Océan
Communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Biodéchets / Plus de compost, moins de déchets : c'est parti !	06
Soeurs jumelles / Julie Gayet : "Rochefort incarne la musique et l'image"	07
Audiovisuel / Un nouveau "Mystères" en tournage	08
Le Labo au Clos / Beau début de première saison !	10
Retour sur... / Novembre vert	11
Loire-les-Marais / Deux kilomètres de haies replantées	12
Marais du Transbordeur / L'entretien pédagogique	14
Rochefort / La zone de l'Arsenal déploie ses ailes	16
Énergies / Bâtiments communautaires : Objectif sobriété énergétique, économie, confort / Rénovation énergétique : laissez-vous guider ! / Balades themographiques : votre logement est-il une passoire thermique ?	18
Mobilités / Subventions vélos : changement de braquet ! / R'bus : légère révision des tarifs / Sur le Pont... à bicyclette !	20
Golf / Saint-Laurent de la Prée : inauguration le 2 juin !	22
10^{ème} semaine de l'accessibilité / 27 mars - 2 avril	23

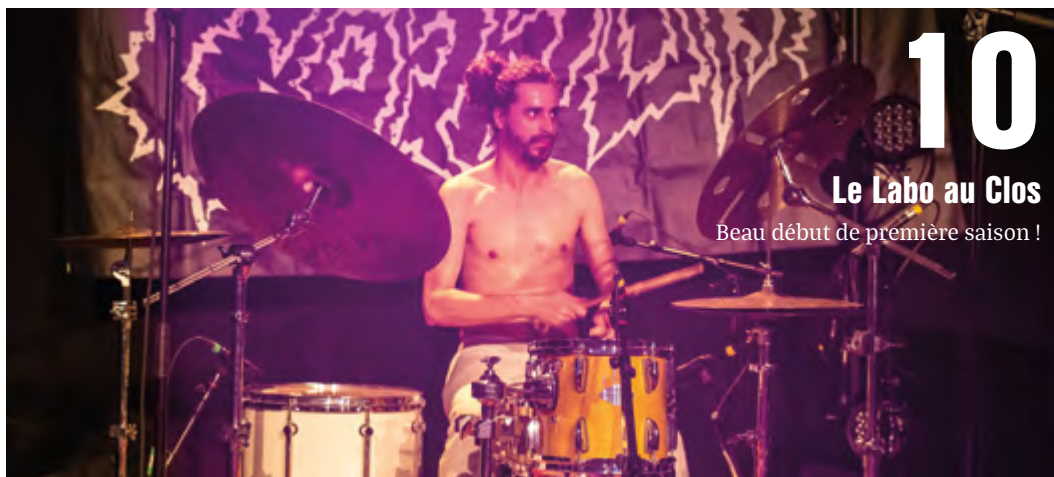


© Miléna Gross



16

Rochefort
La zone de l'Arsenal déploie ses ailes



10


Le Labo au Clos
Beau début de première saison !




SUIVEZ L'ACTU DE LA CARO

 agallo-rochefortocéan.fr

 [agallo-rochefortocéan](https://www.youtube.com/agallo-rochefortocéan)

 [facebook.com / cdarochefortocéan](https://www.facebook.com/cdarochefortocéan)

 **05 46 82 17 80**
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h (16h30 le vendredi)

CARO LE MAG, Magazine de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan - N° 84 / Printemps 2023.

Directeur de la publication : Hervé Blanché - Directrice de la Communication : Bénédicte Bourgoïn - Rédacteur en chef : Laurent Brodut / CARO - Conception et réalisation graphique : Fanny Selin / CARO - Infographies : Fanny Selin / CARO - Photos : Simon David, Laurent Brodut, Nicolas Chambon, Olivier Butel, Christophe Pernin / CARO (sauf mention particulière) - Photo de couverture : Simon David / CARO.

Dépôt légal ISSN : 2492-1394 (imprimé), 2801-0035 (en ligne) - Tirage : 38 000 ex. / Impression : La Rochelaise, entreprise certifiée ISO 140001, Imprim'Vert, PEFC™ et Print'Ethic / Communauté d'agglomération Rochefort Océan - 3, avenue Maurice-Chupin - BP 50224 - 17304 Rochefort cedex





12

Loire-les-Marais

Deux kilomètres de haies replantées



© Philippe César



18

Énergies

Objectif sobriété énergétique, économie, confort



20

Mobilités

Subventions vélos, R'bus et Viaduc de Martrou



La CARO et Pôle Emploi entretiennent une étroite collaboration pour l'insertion professionnelle et le développement de l'emploi. La CARO favorise la croissance des activités économiques et capte de nouvelles entreprises. Pôle Emploi accélère le retour à l'emploi et la satisfaction des besoins de recrutement des employeurs. Un objectif commun pour favoriser le développement économique et l'emploi. Afin de poursuivre et d'enrichir cette collaboration, Hervé Blanché, Président de la CARO, Daniel Dartigolles, Directeur territorial Charente – Charente-Maritime de Pôle Emploi et Franck Kalfon, Directeur de l'agence Pôle emploi de Rochefort ont signé une convention pluriannuelle qui redéfinit les priorités de ce partenariat en lui permettant de s'adapter aux évolutions conjoncturelles.

HERVÉ BLANCHÉ - PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT Océan, MAIRE DE ROCHEFORT

Rochefort Océan trace son chemin autour des trois axes de son projet de territoire : faire de l'excellence environnementale un principe transversal de développement, valoriser nos potentiels de production, engager une politique d'attractivité en faveur des jeunes et des familles.

C'est la feuille de route qui anime les élus et les agents de notre territoire dans la volonté permanente d'attirer de nouvelles activités, de conforter celles qui sont déjà présentes et préserver la nature et les paysages qui nous environnent. Chaque projet fait l'objet d'un examen rigoureux avant de s'implanter sous nos latitudes. Je peux vous assurer que nos équipes se démultiplient pour accompagner les porteurs et aider nos acteurs locaux.

Cet état d'esprit porte ses fruits dans les communes qui bordent nos paysages de marais. Il en est de même avec la zone Industrielle de l'Arsenal en pleine phase de reconquête pour répondre à la montée en puissance de notre activité aéronautique.

Notre ambition, toujours et encore, est de parvenir à concilier l'industrie et nos paysages naturels. Sur ce point et bien d'autres, les élus de l'Agglomération avancent à l'unisson comme vous pourrez le constater dans ce nouveau numéro de CARO Le Mag. À ce sujet, vous pourrez également constater que nos paysages sont également de puissants facteurs d'attractivité pour la dynamique des tournages de cinéma et de télévision qui se succèdent chez nous. Les retombées financières sont loin d'être négligeables et participent efficacement à notre mise en avant.

Pour faire face à la conjoncture présente nous poursuivons notre politique de sobriété énergétique. Sur ce plan, les bâtiments de la CARO sont scrupuleusement audités afin d'optimiser nos consommations. Dans le même temps nous renforçons nos aides auprès des citoyens pour les accompagner dans ces circonstances délicates. C'est tous ensemble que nous devons relever le défi de la résilience.

Il me reste à vous souhaiter une belle lecture de ce journal, qui numéro après numéro participe à la construction de notre identité communautaire. Il nous reste encore bien des défis à relever et je suis persuadé que l'échelle communautaire est une chance pour y arriver.

LES ACTUS du territoire



DANS LE RÉTRO / 21-25 NOVEMBRE : LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

180 collégiens et lycéens, une centaine de demandeurs d'emploi et 50 familles ont rencontré 50 professionnels de l'industrie, partenaires de l'événement pour découvrir les nombreuses opportunités offertes par ce secteur économique.

L'industrie représente 12 % de l'emploi à Rochefort Océan dans les secteurs de l'aéronautique, la chimie, la logistique portuaire, le bois, la métallurgie, la métallerie, les polymères et composites...



www.agglo-rochefortocean.fr/industrie



TERRASSES DU TRANSBORDEUR C'EST PARTI !

Les maisons du bout de l'avenue Jacques-Demy ne sont plus qu'un souvenir. Leur déconstruction laisse place au projet des Terrasses du Transbordeur, un nouveau bâtiment de 400 m² à l'architecture particulièrement soignée. Il abritera la billetterie du Pont Transbordeur, les locaux administratifs du site ainsi qu'un restaurant et surtout une terrasse offrant une vue unique sur le dernier Transbordeur de France ! Ouverture prévue pour la saison 2024.



ÉVITONS LES DÉLESTAGES, ADOPTONS LES BONS GESTES

Chacun d'entre nous a le pouvoir de réduire la consommation d'électricité en France en adoptant des gestes simples. Ecowatt vous permet de connaître les moments où les éco-gestes ont le plus d'impact sur le système électrique. En décalant certains usages, vous contribuez à assurer l'alimentation en électricité de tous durant les périodes de tension sur l'approvisionnement. Adoptons les bons gestes !



www.monecowatt.fr
Appli à télécharger

Aide à domicile : un accompagnement à la vie quotidienne 365 jours par an.



BIEN VIEILLIR CHEZ SOI AVEC LE CCAS DE ROCHEFORT

Vous constatez chez l'un de vos proches, parents, grands-parents une perte d'autonomie qui ne justifie pas un placement en structure adaptée ? Sachez que le CCAS de Rochefort intervient aussi sur les communes de Fouras, Breuil-Magné, Vergeroux et Saint-Laurent-de-la-Prée pour organiser le maintien à domicile de vos aînés le plus longtemps possible. Des aides à domicile les accompagnent 365 jours par an dans le déroulement de leur vie quotidienne. Cette assistance, indispensable pour bien vieillir chez soi, peut aussi s'accompagner, sur ces mêmes communes, d'un service de portage de repas, de la téléassistance et de transports accompagnés. Ces derniers permettent aux personnes âgées de vivre chez elles tout en conservant la possibilité de sortir en toute sécurité et en compagnie depuis leur domicile jusqu'à leur retour pour des courses, des démarches de tous ordres ou simplement pour le plaisir !

Renseignements CCAS de Rochefort : 05 46 82 35 00.



Tony et Élouan Nogues

KAYAK : LES NOGUES PÈRE ET FILS MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

2023 marque une nouvelle étape dans le parcours d'Élouan Nogues, ce tonnacquois de 14 ans membre du Club Nautique Rochefortais, et qui sera répertorié cette année comme athlète de haut niveau par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques. Son nouvel objectif est d'être Champion de France U15 en Kayak Descente et d'intégrer l'équipe de France Sprint. Médaillé d'or en 2021 à Vaires-sur-Marnes, il a remis sa médaille en jeu lors des championnats de France 2022 à Tours en novembre dernier. Une série d'épreuve auxquelles son père, Tony Nogues, participait également. Père et fils y ont remporté l'un et l'autre le maillot de Vainqueur de la Coupe de France 2022 qu'ils pourront porter sur chaque compétition durant un an !

Soutenir Élouan Nogues dans ses ambitions, partenariat ou mécénat : elouannogues430@gmail.com ou 06 83 16 25 26

MAISON DE LA NOUVELLE AQUITAINE : UNE AMBASSADE À PARIS



Pensez-y ! Située entre le Louvre et l'Opéra Garnier, la Maison de la Nouvelle-Aquitaine est, depuis 2003, l'ambassade économique, touristique et culturelle des territoires de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Regroupant une cinquantaine de partenaires publics et privés, elle est à la fois un outil de travail et de communication pour les entreprises, institutions et associations néo-aquitaines, une vitrine touristique ainsi qu'un lieu d'animation pour tous les néo-aquitains d'origine ou de cœur désireux ou ayant besoin de se retrouver dans la capitale. De nombreux espaces de travail et de rencontres professionnelles ont vocation à accueillir tous types d'événements dans des conditions privilégiées : rendez-vous d'affaires, présentation de produits, formations, entretiens de recrutement, conférences de presse, opérations de promotion et work-shops...



Maison de la Nouvelle Aquitaine,
21, rue des Pyramides - 75001 Paris
www.nouvelle-aquitaine.paris



Thierry Lesauvage,
Vice-Président de la CARO
délégué au Climat, à la
Transition écologique
et à l'Aménagement du
Territoire / Conseiller
municipal délégué
- Rochefort

Les premiers sites de compostage partagé font leur apparition à Rochefort et Tonnay-Charente.

PLUS DE COMPOST, MOINS DE DÉCHETS : C'EST PARTI !

Au 1^{er} janvier 2024, la législation prévoit l'obligation de trier les biodéchets à la source et les valoriser en filières spécifiques. Rochefort Océan a opté pour le compostage. Un choix fait pour réduire d'un tiers le poids de nos ordures ménagères. Autant commencer dès maintenant !

Que ce soit par le recyclage, le réemploi, la transformation en chaleur et en électricité, les deux tiers de nos déchets ménagers sont déjà valorisés. Reste un dernier tiers qui peut l'être aussi : nos biodéchets*. Chacun de nos foyers en produit une centaine de kilos par an en moyenne. La CARO a fait le choix du compostage. Une solution naturelle qui permet de valoriser cette part de nos ordures ménagères par leur retour au sol. Cette nouvelle réduction du volume de nos poubelles grises entraînera, en 2024, une diminution des fréquences de collecte.

*restes alimentaires, coquilles d'œufs, épiluchures, papiers souillés...

Compostage : mode d'emploi

D'ici 2024, chaque commune de la CARO disposera d'un site (au moins) de compostage partagé.

- **Vous disposez d'un jardin, d'un jardinet...** quelle que soit votre commune de résidence, comme la moitié de la population de la CARO, votre foyer est déjà équipé d'un composteur individuel qui vous permet de transformer vos biodéchets. Une expérience conduite auprès des habitants de Moragne depuis 2019 révèle que le compostage fait chuter de plus de 50% le poids de notre poubelle grise !

- **Vous habitez à Rochefort ou Tonnay-Charente :** si vous ne disposez pas de jardin pour accueillir un composteur individuel, sachez que les premiers sites de compostage partagé (composteurs collectifs) font déjà leur apparition. Gérés par la CARO, le compost qui en sera issu servira entre autres à l'amendement des espaces verts. Deux premiers sites

sont déjà implantés à Rochefort, devant les écoles Herriot et Zola. D'ici la fin de l'année, une cinquantaine de sites maillera les zones d'habitat collectif de Rochefort et Tonnay-Charente. Des bio seaux seront distribués aux habitants de ces secteurs pour le stockage et le transport de leurs biodéchets. À ces sites de compostage partagé, s'ajouteront 70 points d'apport volontaire (60 à Rochefort et 10 à Tonnay-Charente) installés à proximité des bornes à verre. Une solution supplémentaire à celles du compostage individuel et collectif qui sera opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2024. Le contenu de ces nouveaux bacs sera collecté régulièrement et acheminé vers l'unité de compostage des biodéchets à Échillais.

SOEURS JUMELLES

JULIE GAYET : "ROCHEFORT INCARNE LA MUSIQUE ET L'IMAGE !"

Sœurs Jumelles, les rencontres de la musique et de l'image, reviennent à Rochefort du 27 juin au 1^{er} juillet. Julie Gayet peaufine sa programmation 2023 et réitère sa fidélité au territoire.

CARO Le Mag : À quoi s'attendre pour cette 3^{ème} édition qui s'enrichit d'une journée supplémentaire ?

Julie Gayet : Les conversations autour de la musique et de l'image sont notre marque de fabrique. Ce qui m'intéresse, c'est cette discussion qui s'engage lors de rencontres entre des créateurs qui racontent leur rapport avec ces deux sœurs jumelles que sont l'image et la musique. Il y a aussi la façon de raconter le rapport entre ces deux mondes en émaillant le dialogue d'extraits de films, de live... Cette année, Sœurs Jumelles sera programmé sur quatre jours, et non plus trois. Du temps gagné pour aller encore davantage à la rencontre du public en investissant la place Colbert dès le 27 juin. Peut-être aussi l'église Saint-Louis. Et puis nous seront toujours accueillies au cinéma Apollo, au théâtre de la Coupe d'Or... L'événement va donc circuler dans la ville, sans tapis rouge mais dans une chaleur authentique car ce festival intéresse aussi le grand public. Les conversations artistiques révèlent tous les chemins que prend la musique pour aider l'image à véhiculer des émotions.



CARO Le Mag : Vous évoquez Rochefort comme si la ville était le lieu idéal pour la rencontre de la musique et de l'image...

Julie Gayet : Rochefort incarne la rencontre entre la musique et l'image. *Les Demoiselles* sont la comédie musicale la plus connue au monde. L'Alhambra, le studio de Cristal Prod qui rassemble la musique et l'image est un équipement comme on en trouve rarement sur des territoires éloignés de Paris. Le Maire, Hervé Blanché, a tout de suite accroché avec cette idée de rencontre et aussi avec l'espoir que cet héritage des Demoiselles pourrait faire rayonner Rochefort, pourquoi pas à l'international... ! D'ores et déjà on réfléchit à une expo qui pourrait constituer un fil rouge entre tous les lieux que nous investissons à Rochefort et qui serait, en soi, une œuvre comme l'ont été les collages de J.R. en 2021 ou l'installation, en 2022, de la statue des Demoiselles sur la place Colbert. Ce serait un hommage de plus. J'y suis personnellement très sensible car c'est avec Agnès Varda, dans la famille Demy, que j'ai commencé ma carrière d'actrice.

CARO Le Mag : Comment voyez-vous *Sœurs Jumelles* dans dix ans ?

Julie Gayet : (Sourire) Comme la référence de tous les créateurs qui veulent rencontrer des compositeurs ! Comme un festival qui aura pris une dimension numérique. Si la rencontre et la convivialité restent pour moi des valeurs essentielles, il est très stimulant de se dire qu'on pourra un jour participer à *Sœurs Jumelles* et se balader dans Rochefort depuis les antipodes. Se dire aussi que *Sœurs Jumelles* peut exister toute l'année dans un Rochefort numérique dont nous avons entamé le développement, ça aussi c'est très stimulant. Et *Sœurs Jumelles* aurait ainsi son jumeau numérique !



• **Vous habitez Fouras ou Port-des-Barques :** bien-sûr le compostage individuel est la solution la plus confortable. Dans ces deux communes, il convient de tenir compte de leur caractère touristique et des locations saisonnières. Des sites de compostage partagé seront installés en 2023 qui pourront aussi servir aux habitants.

• **Vous n'avez pas encore de composteur ?** Distribution gratuite le lundi matin à la CARO ou à demander auprès de votre mairie.

Pour les gros producteurs de biodéchets... une collecte sera maintenue à Rochefort pour les supermarchés, hébergements de personnes âgées, établissements scolaires, école de Gendarmerie. Ce service s'appliquera aussi à Tonnay-Charente et Fouras pour les gros producteurs de biodéchets.



Toutes les réunions publiques d'information sur les biodéchets : www.agglo-rochefortocéan.fr/le-compostage-cest-maintenant-reunions-publiques-2023

UN NOUVEAU « MYSTÈRES » EN TOURNAGE

Le regard des producteurs et chefs décorateurs s'arrête de plus en plus sur Rochefort Océan. Un choix qui peut rapporter gros pour le territoire. Prochain tournage en mars et avril pour « Les Mystères de la Marée ».

Flach Film production a encore choisi Rochefort Océan pour le prochain tournage d'un nouvel opus de la série des Mystères... Après *Les Mystères du Bois Galant* en 2018, *Le Mystère des Majorettes* en 2019 et *Les Mystères de l'École de Gendarmerie* en 2020, ce sont *Les Mystères de la Marée* qui devraient être tournés sur le territoire en mars et avril 2023 pour une diffusion ultérieure sur France 3. Chaque téléfilm de cette collection rassemble plus de 5 millions de téléspectateurs devant les paysages de Rochefort Océan. Parmi les lieux repérés pour ce tournage de 21 jours, on peut déjà citer Rochefort mais aussi plusieurs communes environnantes où les protagonistes iront à la recherche... du coupable !

Depuis quelques années, le regard des producteurs de télévision comme de cinéma s'arrête de plus en plus sur Rochefort Océan. Y a-t-il une bonne explication à cet intérêt ? Il y en a plusieurs. D'abord la diversité des décors naturels : plages, marais, zones conchylicoles... qui offrent des lieux de tournage exceptionnels. Un patrimoine bâti historique qui s'ouvre de plus en plus aux caméras. Et aussi une politique territoriale de soutien à la filière audiovisuelle qui accompagne les repérages et facilite toutes les démarches techniques. Ajoutons l'action du Bureau d'Accueil des Tournages



Claude Maugan,
Vice-Président de la
CARO en charge de la
Politique culturelle et
la Gestion des équipe-
ments culturels / Maire
d'Échillais

départemental, cofinancé par la CARO, les aides financières apportées du Fonds de soutien audiovisuel du Département, de la Région et du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) et à la présence du studio de post production de Cristal Prod à Rochefort. Cet ensemble représente un atout majeur pour les sociétés de production.

Si les caméras font de plus en plus les yeux doux au territoire de Rochefort Océan, ce dernier en tire un profit qui dépasse celui de l'image. Ainsi, « Les Mystères » tournés en 21 jours, recrutent localement 90 % des techniciens, sans parler des figurants ou de la musique. La bande originale des *Mystères de la Marée* sera l'œuvre d'un compositeur Charentais-Maritime comme celles de tous les derniers téléfilms produits par Flach Film ! Et si l'on ajoute les recettes d'hébergement, de location d'espaces... l'ensemble des rentrées économiques directes pour le territoire est estimé à près de 650 000 € pour un tournage comme celui-ci...





1

1 - 2020, *Les Mystères de l'École de Gendarmerie*, un tournage de 19 jours qui avait généré près de 650 000 € de rentrées directes sur le territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il s'agit de l'une des clés de réussite de la dynamique audiovisuelle : pouvoir proposer rapidement des décors aux repéreurs ! Vous habitez un appartement, une maison, vous avez un garage, une cour, un jardin... Vous habitez dans un petit logement, ou une maison de maître par exemple. Tous les décors nous intéressent... Envoyez un descriptif et des photos (limite 5Mo) à : a.jacquet@agglo-rochefortocean.fr



4

2 - Scène de dialogue entre Sarah Mortensen et Olivier Sitruk sur le tournage des *Mystères du Bois Galant* en 2018.

3 - Sur chaque tournage, près de 90% des techniciens sont recrutés localement.

4 - Raccord maquillage entre deux scènes sur le tournage des *Mystères de l'École de Gendarmerie* en 2018 devant la gare de Rochefort.



3

LE LABO AU CLOS

BEAU DÉBUT DE PREMIÈRE SAISON !



Freestyle exceptionnel de Sizaye, Alem et Alexinho en clôture de soirée.

© Frédéric Sarrazy

À Rochefort, le Clos est destiné à accueillir la première salle de musiques actuelles construite par la CARO sur le territoire. Avant les travaux, la CARO et les partenaires de l'association Le Clos font vivre cet espace en l'ouvrant à tous types de projets artistiques, notamment la diffusion de concerts. Retour sur les principaux rendez-vous musicaux du début de cette première saison à valeur de test grandeur nature.

Après avoir invité Sizaye, artiste émergent de la scène rap française, ainsi qu' Alem et Alexinho, champions du monde de human beatboxing le 23 septembre, Le Clos organisait la première édition du festival « One Man Band » et confiait sa programmation au bluesman tonnacquois Quentin Winter. Sur scène : Geoffrey Lucky Pepper le 1^{er} octobre, Philippe Ménard le 15 octobre et Ronan One Man Band le 29 octobre.

La soirée du 10 décembre ouvrait la scène au Métal, style musical encore méconnu même si des festivals de grande ampleur comme le Hellfest de Clisson (44) contribuent à sa mise en lumière et où se produisait l'été dernier le groupe Cörrupt composé de musiciens rochefortais et port-barquais ! Cette soirée de décembre, ils partageaient la scène du Clos avec Uncut.

Outre cette programmation, Le Clos a accueilli des projets artistiques et autres comme la sortie de résidence du mentaliste Jérémie Marchet, des cafés

couture, des repair cafés, des séances de yoga du rire, un défilé de mode upcyclé ou encore un marché de créateurs dans le cadre de Novembre Vert.

Les prochaines dates du Labo au Clos - Concerts à 20 h 30

- **Samedi 25 février** : « Franchement décalée... » FRANCHMENT TA GUEULE - 1^{ère} partie : Michel Mercury
- **Vendredi 10 mars** : « Hip Hop, Jazz, Urban groove » SPELIM - 1^{ère} partie Titouan
- **Mardi 14 mars (18 h 30)** : « La Marmite » - Rock School - Electro School et invités.
- **Samedi 18 mars** : Chanson DA SILVA - 1^{ère} partie Joao



www.agglo-rochefortocéan.fr/musiques-actuelles-le-labo-au-clos



Encore méconnu du grand public, le Métal dispose pourtant d'une scène active

Les prochaines expérimentations du Clos

- **Vendredi 3 mars, 7 avril, 5 mai** : Scène ouverte SLAM
- **Vendredi 24 mars et 12 mai** : Soirée contée.

[facebook.com/leclos.rochefort](https://www.facebook.com/leclos.rochefort)

RETOUR SUR... NOVEMBRE VERT

Rassembler tous les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire pour aller à la rencontre des habitants, stimuler une prise de conscience et accélérer le changement de nos habitudes : pari gagné pour la première édition de Novembre Vert organisée par la CARO.

Expo à Espace Nature, marché de créateurs et défilé de mode up-cyclée au Clos Lapérouse, Repair cafés... Mais aussi zone de gratuité à Tonnay-Charente et Numérique éthique tour à Soubise ont contribué au succès de ce premier Novembre Vert à Rochefort Océan.

Zone de gratuité : un exemple de prévention de déchets

Près de 600 personnes ont sillonné les allées de la salle des fêtes de Tonnay-Charente le 3 décembre à la recherche du ou des objets qu'elles pouvaient emporter gratuitement. Sur près de 3 tonnes d'articles déposés au cours de deux journées précédentes il n'en restait qu'un peu plus de 500 kilos à l'issue de cette deuxième

Zone de gratuité à Tonnay-Charente le 3 décembre dernier : plus de 2 tonnes de déchets évitées !



zone de gratuité organisée par la CARO. Gros succès pour les jouets, la vaisselle, les vêtements, les chaussures, la déco...

Pourquoi jeter quand on peut donner ? Pourquoi acheter quand on peut réutiliser ? À ces deux questions une même réponse : pour ne pas produire de déchets et préserver les ressources naturelles.

Soubise : salle des Fêtes 3.0

Un village pour comprendre et mieux utiliser le numérique qui a attiré 650 visiteurs dont près de 500 scolaires. Ateliers découvertes, expériences immersives ont eu lieu

autour du thème du numérique responsable, des risques d'Internet et des réseaux sociaux. Avec les acteurs locaux et nationaux, la Maïf mise sur la sensibilisation aux enjeux de la sobriété numérique, des bons usages du numérique et du numérique responsable, au travers d'exemples et d'animations propices à l'amélioration de l'empreinte environnementale du numérique.

De plus, le Numérique Ethique Tour Maïf fait également écho à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (REEN) dont la loi a été officiellement promulguée le 15 novembre 2021.



Le Numérique éthique tour de la Maïf : un village itinérant pour prévenir des risques d'Internet qui a reçu 650 visiteurs dont près de 500 scolaires.



Repair cafés à l'AAPIQ de Rochefort. D'autres Repair cafés étaient programmés à la Touline à Fouras.



Jean-Marie Gilardeau,
Vice-Président de la
CARO en charge de la
préservation de la Biodi-
versité et du grand projet
du marais de Brouage /
Conseiller municipal de
Saint-Agnant

LOIRE LES MARAIS : DEUX KILOMÈTRES DE HAIES REPLANTÉES

Adaptation au changement climatique, développement de la biodiversité, renforcement des berges... Avec l'assistance technique de la CARO, la commune poursuit un programme de replantation de haies bocagères sur la levée des Grenons et le chemin de Château-Gaillard.

Plus de 500 jeunes pousses prennent désormais racine à Loire-les-Marais. Le 9 janvier, le long du canal de Loire, sur

la levée des Grenons, la replantation de 170 végétaux était confiée au lycée de la Mer de Bourcefranc, dont les élèves (bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune), futurs gestionnaires des milieux naturels, intervenaient quelques jours avant dans le marais du Transbordeur pour nettoyer les berges des canaux avant leur curage (lire p° 14). La veille, de nombreux bénévoles enraccinaient 350 plants sur le chemin de Château-Gaillard, qui relie Loire-les-Marais à Breuil-Magné. Des espèces locales, comme l'aubépine, le noisetier, l'égantier, le troène, le sureau, les saules... et qui sont suffisamment racinaires pour renforcer la berge. Ce choix a été précédé d'un inventaire de la CARO qui a recensé toutes les espèces végétales existantes et à protéger sur la

levée des Grenons, site Natura 2000.

Deux kilomètres de haies pousseront donc à Loire-les-Marais, commune engagée dans le programme départemental EVA 17*. Une initiative accompagnée par la CARO, qui répond aux enjeux de la trame verte et bleue du SCoT, maillage de corridors écologiques à préserver et à remettre en état.

**EVA 17 : Entretien, Valorisation de l'Arbre. Le Département de la Charente-Maritime et la Chambre d'Agriculture accompagnent les agriculteurs, les particuliers et les collectifs dans leurs projets de plantation en espace rural et dans la gestion du patrimoine arboré.*

ZONES À HAUTES VALEURS ÉCOLOGIQUES

Loire-les-Marais est bordée par deux réservoirs de biodiversité au nord et au sud de la commune. La révision du SCoT (arrêtée par le Conseil communautaire en mai dernier) inscrit ces espaces dans une trame verte et bleue pour mieux les préserver et affirme la reconnaissance de leur haute valeur écologique tout en protégeant les activités agricoles qu'ils abritent.

La révision du SCoT a déterminé trois catégories de réservoirs: les réservoirs de marais couvrent 16 658 hectares de Rochefort Océan, les réservoirs de boisement (1 884 hectares) et les réservoirs de landes (262 hectares). L'ensemble de la trame verte et bleue représente 44% du territoire de la CARO.



© Miléna Gross

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

La levée des Grenons, propriété communale qui relie les deux réservoirs de marais au nord et au sud de Loire-les-Marais, est un corridor écologique en zone Natura 2000. À ce titre, les travaux de plantation et de restauration écologique bénéficient de financements à 80% par l'Europe (FEADER) et l'État via un contrat Natura 2000 porté par la commune afin de préparer les sols avant la plantation et lutter contre une espèce exotique envahissante : le séneçon en arbre. Ces travaux ont été validés par le syndicat de marais de Loire-les-Marais, propriétaire du canal de Loire.



S'adapter au changement climatique



Éric Recht, Maire de Loire-les-Marais

Replanter des haies bocagères le long de nos chemins, c'est d'abord s'adapter au changement climatique. Il faut aussi souligner que les haies assurent une transition visuelle entre le coteau et le marais. Là où nos berges souffrent des mouvements d'eau et des ragondins, le système racinaire assure aussi leur solidité. Une fois les végétaux poussés jusqu'à leur hauteur d'arbustes, ils génèrent un ombrage qui freine le développement de la jussie et autres espèces invasives. De plus, les haies favorisent le développement de la biodiversité puisqu'elles sont un habitat idéal pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes... tout en participant de la valorisation paysagère de notre territoire.

MARAIS DU TRANSBORDEUR : L'ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE

En décembre dernier, 11 élèves de bac professionnel GMNF* du lycée de la Mer (Bourcefranc) préparaient 250 mètres de berges dans le marais du Transbordeur à une opération de curage que la CARO réalisera en 2023.

Pour une bonne gestion de ce marais, ses canaux doivent être entretenus tous les six ans. 2023 sera l'année du curage d'un réseau de 7 kilomètres, appelé cité Allaire, proche de la zone horticole à Rochefort. S'il s'agit du plus petit réseau de canaux de ce Marais du Transbordeur, il n'est pas le moins stratégique. Bordant le chemin de Charente, depuis le Transbordeur jusqu'au Haras, il serpente dans la zone commerciale du Martrou où il garantit une capacité d'évacuation optimale qui prévient tout risque d'inondation dans ce secteur à fort enjeu économique et humain.

Depuis plusieurs années, l'entretien de ce réseau hydraulique sert d'exercice grandeur nature aux élèves et étudiants du Lycée de la Mer de Bourcefranc. Les futurs gestionnaires d'espaces naturels ont déjà, par le passé, restauré la roselière des bassins de la L.P.O., ôté

les embâcles sur le fossé d'évacuation pluviale de l'école de Gendarmerie, réalisé des coupes de baccharis... entre autres.

**Gestion des milieux naturels et de la faune*

Ce chantier préparatoire était placé sous le contrôle bienveillant de Christophe Pubert, garde-littoral du marais du Transbordeur à la CARO. C'est lui qui en parle le mieux.





La gestion du marais par la méthode douce permet de sélectionner les espèces à préserver.

Nous ne traitons qu'une petite partie du linéaire mais nous intervenons en gestion douce (tronçonneuse, débroussailluse, sécateur de force) dans le respect de la végétation et en sélectionnant de manière précise les sujets que l'on souhaite conserver comme les frênes. Les tamaris sont coupés ou taillés pour faciliter l'accès à la berge de la pelle mécanique qui réalisera le curage.

Depuis 2017, une végétation spontanée s'est développée comme des pruneliers que nous conservons à l'inverse des

espèces invasives (baccharis et oliviers de bohème) qui sont systématique-

ment coupées. Un curage en 2017 a permis de traiter la végétation par broyage, de renforcer la berge opposée et de consolider le tracé du chemin de Charente qui, par endroits, subissait une érosion importante.

“
Un curage en 2017 a permis de traiter la végétation par broyage, de renforcer la berge opposée et de consolider le tracé du chemin de Charente qui, par endroits, subissait une érosion importante.

Ce linéaire de végétation forme une barrière visuelle entre le chemin de Charente et la zone horticole. Il est maintenant doublé par un beau cordon de roselière sur la berge opposée.

En plus de l'aspect occultant, la roselière abrite une diversité importante notamment pour les passereaux paludicoles (petits oiseaux des marais), la roussette effarvate, le phragmite des joncs, le bruant des roseaux...





Extension imminente d'Airbus sur la zone de l'Arsenal désormais dédiée à l'aéronautique

ROCHEFORT :

LA ZONE DE L'ARSENAL DÉPLOIE SES AILES

Entre cœur de ville et bords de Charente, la zone industrielle de l'Arsenal se prépare à sa nouvelle vocation aéronautique. 42 parcelles ont été libérées. Cet espace disponible permettra à Airbus Atlantic d'étendre ses unités de production et à la CARO d'accueillir d'autres entreprises de la filière.

L'enjeu est de taille. Les travaux qui se déroulent actuellement sur la zone industrielle de l'Arsenal ont pour finalité de maintenir 900 emplois chez Airbus Atlantic à Rochefort et créer, à court terme, 200 postes supplémentaires dans la même entreprise et aussi

plusieurs centaines chez ses sous-traitants et prestataires. Si Airbus Atlantic reste le premier employeur privé de Rochefort Océan, l'industrie aéronautique génère au total plus de 3 000 emplois sur le territoire. Un gisement essentiel mais qui



© Philippe César

manquait jusqu'ici d'espace. La CARO faisait ce constat dès 2014 et signalait alors avec l'Établissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) une

convention opérationnelle qui permettait à ce dernier d'acquérir 42 parcelles alors occupées par des entreprises diverses ou délaissées. Soit plus de 9 hectares qui sont aujourd'hui revenus dans le giron de Rochefort Océan, maître d'ouvrage de ce chantier qui va permettre l'extension d'Airbus Atlantic sur un quart de la surface désormais disponible. Airbus prévoit la construction de 8 000 m² de nouveaux bâtiments qui abriteront un hub logistique et un hall d'assemblage. Les parcelles restantes seront commercialisées auprès d'entreprises de la filière aéronautique pour qui la proximité immédiate de leur principal donneur d'ordres

s'avère un atout. La CARO portera aussi un équipement dédié aux sous-traitants bénéficiant de contrats de prestations pluriannuelles avec Airbus.



© Philippe César



CONCILIER DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PAYSAGE NATUREL

Un projet comme celui de la zone de l'Arsenal, s'il ambitionne de conforter la filière aéronautique, se révèle aussi un exemple de sobriété foncière au service du développement économique. Après rachat ou expropriation des entreprises présentes jusqu'en 2021, la CARO redynamise une zone d'activité, jusqu'à présent vieillissante, sans consommer de nouvelles terres agricoles ou espaces naturels. Une stratégie d'optimisation (ou densification) foncière déployée sur la ZAC de l'Arsenal depuis 2015 qui permet de requalifier cette zone d'activité en mettant à disposition des entreprises du foncier recyclé en connexion avec le centre-ville et le port de commerce.



Annnonce officielle de la reconquête de la zone de l'Arsenal et de l'extension d'Airbus par Sylvie Marcilly, 1^{ère} Vice-Présidente de la CARO, Hervé Blanché et Sylvain Brillet, Directeur général de l'EPFNA.

LES GRANDES ÉTAPES

2014

La CARO et EPFNA signent une convention opération pour la maîtrise foncière de l'emprise nécessaire à la requalification de la ZAC de l'Arsenal.

2017-2020

Acquisitions foncières amiables.

AVRIL 2018

Arrêté de déclaration d'utilité publique.

2020-2021

Expropriations de 21 parcelles.

2022

Premiers travaux de démolition avant requalification de la Zone de l'Arsenal par la CARO.

2023

Commercialisation possible des espaces économiques reconstitués.

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES :

OBJECTIF : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, ÉCONOMIE, CONFORT

Face à la crise énergétique, la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan peaufine son arsenal.

En 2023, la CARO lance un programme d'audits énergétiques sur ses bâtiments afin de définir la stratégie qui sera déployée dans les prochaines années, avec un triple objectif : plus de confort, moins de dépenses et une plus forte autonomie énergétique.

Avec la mutualisation des services entre la ville de Rochefort et la CARO, une synergie a permis à la Communauté d'agglomération d'encore mieux maîtriser ses consommations sur les sites communautaires et d'optimiser le fonctionnement de son parc. Le suivi de consommation des fluides, initié dès 1983 à la ville de Rochefort, est perpétué au sein de la CARO qui dispose d'outils remontant en temps réel les données des gestionnaires de réseau (Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz). Ainsi, la définition d'une stratégie de réduction de la consommation d'énergie s'en trouve simplifiée. Sur une année glissante (novembre à octobre), la consommation d'électricité de la CARO a été réduite de 7% et celle de gaz de 13% entre 2021 et 2022. Les conditions climatiques (pluviométrie et température) ont joué un rôle important : décoder une facture d'énergie ne peut se faire qu'en comparant à climat constant.



La station de lagunage produit sa propre électricité, avec une toiture photovoltaïque et une cogénération du biogaz issue de la fermentation des boues.

Une stratégie d'achats groupés, mise en œuvre il y a déjà une dizaine d'années, a permis de limiter l'impact de la hausse importante des coûts du gaz et de l'électricité.

Agir sur ces enjeux énergétiques nécessite de développer des sources de

production d'énergies renouvelables. Si les bâtiments de la CARO sont chauffés grâce à un réseau de chaleur, géré par la Ville de Rochefort et alimenté par du bois déchiqueté, la collectivité a aussi développé des installations photovoltaïques à Soubise (hangar), à Tonny-Charente (château d'eau) et à la station de lagunage de Rochefort.

Cette dernière est également équipée d'une centrale de cogénération alimentée par le biogaz émis par les boues des eaux usées, pour produire du chauffage et de l'électricité. Cette électricité est utilisée pour l'usage de la station de lagunage et l'excédent est revendu à Enercoop.



Glenn Jaouen et Zoé Taunay autour de Fabien David, une équipe au service de l'optimisation de la consommation de fluides.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

LAISSEZ-VOUS GUIDER !

Avec CARO Rénov, guichet unique dédié à la rénovation énergétique, les Conseillers énergie de la collectivité accompagnent les particuliers comme les professionnels par un appui neutre et gratuit, depuis le début de votre projet jusqu'au suivi de la performance des travaux réalisés. CARO Rénov identifie les travaux les plus pertinents, recense aussi les aides financières auxquelles les propriétaires peuvent prétendre pour la rénovation énergétique de leur bien et les met en relation avec des professionnels reconnus garants de l'environnement (label RGE).

Vous êtes un particulier

CARO Rénov vous conseille gratuitement et en toute indépendance pour planifier vos travaux et appréhender leurs enjeux en toute tranquillité. Les conseillers répondent aux questions sur les aides financières et le montage des dossiers, orientent vers les travaux les plus pertinents, et vous accompagnent tout au long de votre projet.

Vous êtes un artisan

CARO Rénov vous informe des évolutions réglementaires. Depuis 2022, le programme DOREMI encourage les rénovations performantes globales en une seule fois et permet de rassembler les différents corps d'État.

Vous représentez une copropriété

CARO Rénov, en partenariat avec SOLIHA, vous accompagne gratuitement avant les travaux et permet de mobiliser une aide de 4 000 € sur les audits énergétiques des copropriétés.
SOLIHA 05 46 07 49 99 / www.soliha.fr

Les bonus

- Pendant l'hiver 2023, des balades thermographiques sont organisées dans différentes communes de la CARO.
- Jusqu'au 11 mars, venez découvrir l'exposition « Le chanvre : une plante pour construire » à Espace Nature, place Colbert à Rochefort.



Contacts : carorenov@agglo-rochefortoccean.fr,
05.46.82. 90.12.

BALADES THERMOGRAPHIQUES :

VOTRE LOGEMENT EST-IL UNE PASSOIRE THERMIQUE ?

Dans un contexte de crise énergétique et d'augmentation du coût des énergies, le chauffage dans l'habitat reste un enjeu crucial. Pour réduire sa facture, les travaux d'amélioration thermique (isolation, menuiseries performantes) sont une étape fondamentale. L'utilisation d'une caméra thermique permet de visualiser et de détecter certains défauts d'isolation et ponts thermiques. C'est pourquoi CARO Rénov programme plusieurs balades thermographiques sur le territoire. La soirée débute à



20 heures par une présentation de la thermographie et de la caméra infrarouge. Caméra en main, vous réaliserez des vues de plusieurs façades. Elles seront interprétées par un conseiller qui vous expliquera quels travaux limiteront les déperditions d'énergie. Il ne s'agit en aucun cas d'un

diagnostic d'une maison en particulier. La soirée se termine par une projection d'images sélectionnées qui présentent les cas les plus fréquents de déperditions d'énergie (bâtiments mal isolés, ponts thermiques, huisseries vieillissantes...) et les limites de l'interprétation.

Prochaines balades thermographiques :

- Soubise - lundi 20 février
- Cabariot - mardi 21 février
- Echillais - jeudi 23 février
- Loire-les-Marais - mardi 28 février
- Port-des-Barques - jeudi 2 mars
- Breuil-Magné - mardi 7 mars
- Saint-Coûtant le Grand - jeudi 9 mars
- Tonnay-Charente - vendredi 17 mars



Inscription : CARO RENOVA - tél : 05 46 82 90 12 -
carorenov@agglo-rochefortoccean.fr



Didier Poltron,
Vice-Président de la
CARO en charge de la
Mobilité et des Déplace-
ments / Maire de Moëze

Le dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo s'applique désormais aux vélos électriques et mécaniques

R'bus : le prix de l'abonnement annuel reste le même.

SUBVENTIONS VÉLOS : CHANGEMENT DE BRAQUET !

En cette période de crise énergétique, encourager les mobilités actives et développer l'usage du vélo est un enjeu environnemental et économique essentiel. La CARO, qui subventionnait l'achat de vélos électriques, passe à la vitesse supérieure pour permettre au plus grand nombre de faire le choix des mobilités douces, électriques ou mécaniques.

Depuis le 1^{er} janvier, toute personne majeure résidant sur le territoire de Rochefort Océan peut solliciter l'aide de la CARO pour l'achat d'un vélo, neuf ou d'occasion, qu'il soit électrique ou non, pliant, cargo, adapté aux personnes en situation de han-

dicap ou encore pour l'acquisition d'un kit d'électrification. L'aide accordée varie selon votre revenu fiscal de référence annuel qui doit être inférieur à 20 000 € par part. Ce nouveau dispositif d'aide encourage le choix de mobilités alternatives à la voiture

individuelle. L'aide à l'acquisition d'un vélo pliant, pratique à embarquer dans le TER, répond aux enjeux des déplacements intermodaux et le vélo cargo à ceux des familles comme des professionnels.

Quelle aide selon mon revenu fiscal de référence ?

- Vélo (pliant ou non) neuf ou d'occasion : de 75 € à 125 €
- Vélo électrique (pliant ou non), vélo cargo (mécanique) neuf ou d'occasion, : de 150 € à 250 €
- Vélo cargo électrique ou adapté aux personnes handicapées neuf ou d'occasion : 220 € à 350 €
- Kit d'électrification : de 110 € à 175 €

La Maison du Vélo : ouverture prévue cet été

Bonne nouvelle pour les cyclistes, la Maison du Vélo ouvrira d'ici l'été prochain à l'intérieur de la gare Snct de Rochefort. Avec l'année 2023 débutent les travaux de ce futur lieu dédié aux cyclistes et cyclotouristes. Sous l'enseigne « Cyclable Rochefort » il offrira une palette de services allant de la location aux réparations.



www.agglo-rochefortocéan.fr/



R'BUS : LÉGÈRE RÉVISION DES TARIFS

Au 1^{er} mars, le réseau R'bus revoit très légèrement ses tarifs à la hausse. En revanche, pas d'augmentation pour les abonnements et le pass bleu.

Parce que la crise de l'énergie pèse lourd sur le prix des carburants et les coûts de maintenance, R'bus n'a pas d'autre choix que celui d'une hausse minime de ses tarifs pour maintenir le niveau de son offre de transport sur le territoire de Rochefort Océan. Afin de ne pas pénaliser celles et ceux qui ont fait le choix d'utiliser R'bus au quotidien (abonnés tous publics, scolaires...) le tarif de l'abonnement reste le même tout comme celui du pass bleu (tarification sociale). Pour ces mêmes abonnés, le recours au TAD (Transport à la Demande) reste compris dans leur abonnement annuel. La hausse mineure du ticket unitaire, qui passe de 1,10 € à 1,20 € témoigne d'une augmentation plus que modeste mais indispensable pour conserver toutes les lignes du réseau.

R'bus : quelle augmentation au 1^{er} mars ?

- Abonnements : pas d'augmentation
- Ticket unitaire tous publics et TPMR : 1,10 € > 1,20 €
- Titre 24 heures : 2,50 € > 3 €
- Titre 10 voyages : 8 € > 10 €
- Ticket groupe > 10 pers. : 10 € > 11 €
- Titre 7 jours : 7 € > 8 €
- Titre 7 jours jeunes : 5 € > 5,50 €
- Titre curiste : 15 € > 20 €
- Transport à la Demande (TAD) : 1,50 € > 2 € (sauf abonnés annuels : service inclus sans supplément tarifaire).

Transport à la Demande = shopping facile !

Deux nouveaux lieux de dépose intermédiaire ont été créés pour les utilisateurs du Transport à la Demande. Tous deux desservent des zones commerciales : celles de la Pimale à Échillais et de la Varenne à Tonnay-Charente. Pratique pour faire ses courses et revenir chez soi sans sac à porter !

Bonus gouvernemental pour le covoiturage

Depuis le 1^{er} janvier, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte distance (moins de 80 km) recevront une prime de 100 € versée progressivement. 25 € seront attribués dès le 1^{er} covoiturage, 75 € seront versés au 10^{ème} covoiturage réalisé dans un délai de 3 mois. Cette prime est attribuée via les plateformes de covoiturage éligibles (Blablacar, Mobicoop, Larouevrte, Karos, Klaxit...). Le coup de pouce aux nouveaux covoitureurs pourra aller jusqu'à 200 € avec la prime "longue distance".



www.ecologie.gouv.fr/covoiturage

SUR LE PONT... À BICYCLETTE !

Alors que la Charente-Maritime investit 7,2 millions € dans la réalisation d'une piste cyclable sur le viaduc de Martrou, la CARO prolonge le chantier en créant une voie cyclable sécurisée depuis le pont jusqu'au centre-ville de Rochefort.

Bientôt une piste cyclable sécurisée sur le viaduc. Dans sa descente vers Rochefort, celle-ci sera déportée vers une passerelle qui mènera les cyclistes au rond-point de la Prée des Canons. Le giratoire sera contourné par une voie sécurisée, protégée de la circulation automobile par une bande enherbée, qui rejoindra l'avenue de Torrelavega. Là s'arrêtent les travaux menés par le Département et là commencent ceux conduits par la CARO. À savoir, la création d'une piste cyclable distincte de la chaussée par une noue herbeuse re-profilée à l'occasion de ces travaux. Cette nouvelle voie, d'une largeur de 3 mètres, sera revêtue d'un



enrobé bicouche clair qui recouvrira aussi l'actuelle portion de piste cyclable existante de l'avenue. Sur une distance d'un kilomètre, ce cheminement sécurisé reliera le rond-point de la Prée des Canons au Polygone et offrira à ses utilisateurs une connexion au réseau cyclable rochefortais, dont les parcours Zen*. Cette réalisation s'intègre au schéma directeur cyclable de la CARO puisqu'elle facilite la liaison intercommunale entre Échillais et

Rochefort. Le chantier sera livré fin mars au plus tard afin de respecter la période de nidification des oiseaux qui peuplent le marais de Rochefort.

Un projet réalisé avec les fonds propres de la CARO (65%) et la participation de l'Etat (35% au titre du Fonds de Mobilité active).

* www.ville-rochefort.fr/les-modes-de-deplacements-doux

SAINT-LAURENT DE LA PRÉE

GOLF : INAUGURATION LE 2 JUIN !

Le golf de Rochefort Océan à Saint-Laurent de la Prée est désormais le 4^{ème} 18-trous de la Charente-Maritime. Sur les 165 hectares dont elle est propriétaire, la CARO a investi 4,5 millions € pour faire entrer son golf, conçu par l'architecte parisien Olivier Dongradi, dans la cour des grands et attirer de nouveaux joueurs. On constate déjà une augmentation du nombre d'abonnés depuis l'ouverture des nouvelles installations. Dernière en date : le nouveau practice, premier en Nouvelle Aquitaine à avoir reçu le Top tracer. Au terme de plus de trois années de travaux, le parcours saint-laurentais de 80 hectares sera inauguré le 2 juin !



Avant l'ouverture de son nouveau parcours, le golf de Rochefort Océan à Saint-Laurent-de-la-Prée attire déjà les golfeurs de la région grâce au premier practice connecté Top Tracer de Nouvelle-Aquitaine.

10^{ÈME} SEMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ :

27 MARS – 2 AVRIL

Depuis 12 ans, la CARO mène une politique active en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. De tous les handicaps... Elle prolonge cette année sa Semaine de l'Accessibilité en s'inscrivant dans le mois national Tourisme et Handicap.

Le 17 novembre dernier, la CARO s'inscrivait, avec la Ville de Rochefort et son CCAS, dans la 7^{ème} édition du DuoDay en accueillant une vingtaine de personnes en situation de handicap pour une immersion dans le monde professionnel. Autant de « duos » étaient formés dans tous les secteurs et métiers des trois collectivités : services administratifs, techniques, sportifs...

Du 27 mars au 2 avril, pour sa 10^{ème} Semaine de l'Ac-

cessibilité, les professionnels, publics et privés du territoire seront conviés à des ateliers de sensibilisation aux différents handicaps, dont une session spécifique sur le handicap intellectuel et une autre sur le handicap psychique.

Cette semaine trouvera un prolongement inédit jusqu'au 30 avril par le mois national « Tourisme et Handicap » dans



DuoDay 2022, une vingtaine de duos se sont formés à la CARO, à la Ville de Rochefort et à son CCAS.

lequel s'inscrit Rochefort Océan et notamment sa cinquantaine de sites labellisés qui proposeront au grand public des visites adaptées. Objectif : permettre au plus grand nombre de se mettre dans la peau des 12 millions de Français en situation de handicap. Lorsqu'on sait qu'un Français sur trois sera, un jour, confronté au

handicap et que 40% de la population se trouve en situation de handicap temporaire, ce segment de clientèle ne peut laisser indifférent.



Le Guide de l'Accessibilité, disponible sur :
www.agglo-rochefortocean.fr/accessibilite-et-agenda-22

ROCHEFORT OCÉAN : TERRITOIRE ACCESSIBLE

Plus d'une cinquantaine d'établissements de Rochefort Océan sont dépositaires du label « Tourisme et Handicap » (hébergement, sites de visites, restaurants, office de tourisme, sentiers...), marque nationale qui garantit l'accessibilité du lieu à toute personne, quel que soit son handicap.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT... AUSSI

La Communauté des entreprises de la Charente-Maritime est engagée pour une société inclusive et un monde durable. Une coalition inédite réunit des entreprises de toutes tailles, les services de l'État et l'ensemble des parties prenantes afin de contribuer à l'insertion de personnes en situation de handicap tout en répondant à un besoin et allier ainsi impact positif et performance.



<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>



Isabelle Gireaud,
Conseillère déléguée au Développement des actions pour la Santé et l'accès aux soins, à la Solidarité territoriale, à la Politique de la Ville et au PLIE / Adjointe au Maire de Rochefort

Festival Sœurs Jumelles

Rencontre de la Musique
et de l'Image

Rochefort
27 juin - 1^{er} juillet 2023



Spectacles, projections,
conversations artistiques,
concerts, débats

Soutenu par



AVEC



madelen /